

COUBERT INFOS

<http://www.coubert.fr/>

N° astreinte élus (24h/24 en cas d'urgence) 06.86.30.38.68



 Commune de Coubert

FLASH

Septembre 2021 - N° 21

Chères Curtibéhardiennes, Chers Curtibéhardiens,



L'automne se profile et comme de coutume nos écoles reprennent vie après le congé estival. Pour l'heure, elles sont soumises à un protocole sanitaire allégé qui nécessite cependant une vigilance permanente et nous savons pouvoir compter une fois encore sur l'ensemble des agents communaux pour sa stricte application.

Cet été, dans les rues de la commune, ce n'était pas les vacances et on en a profité pour réaliser certains chantiers sur les voies et les réseaux. Je remercie pour leur compréhension, tous les administrés présents sur le village sur cette période car nous n'avons eu aucune plainte locale en Mairie que ce soit pour des problèmes de trafic routier, de bruit ou de toute autre chose.

Nous rentrons dans une période où les projets patiemment réfléchis, montés et financés se concrétisent malgré des vents contraires comme les normes sclérosantes imposées en dépit du bon sens. Le plan de relance, louable en soi de par la multiplication des obstacles qu'il initie, nécessite une ingénierie et un investissement de tous les instants pour les petites collectivités qui n'ont pas en leur sein une armée de spécialistes.

Avec le Conseil Municipal et les agents communaux nous n'avons pas de baguette magique mais simplement la volonté de rendre notre belle commune plus inclusive, plus agréable à vivre et toujours dans l'intérêt général, conformément aux engagements contenus dans notre feuille de route électorale.

Septembre est synonyme de reprise des activités sportives et culturelles, à commencer par la tenue du forum des associations qui se tiendra le Samedi 4 septembre dans la cour de la Mairie.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et au plaisir d'une prochaine rencontre lors d'une réunion officielle ou tout simplement au coin d'une rue.



Louis Marie SAOÛT

Forum des associations :



Devenu un rendez-vous citoyen incontournable, le forum des associations se tiendra cette année le :

Samedi 4 Septembre de 10h à 15h, cour de la Mairie. 

Les associations du village, viendront présenter leurs activités. Une occasion unique de découvrir, la richesse du tissu associatif local.

Journées européennes du Patrimoine :



L'association l'Orangerie vous propose une visite guidée dans le parc du château de Coubert.

Les Samedi 18 et Dimanche 19 Septembre. 

Rendez-vous à 14h45 sur le parking de la Mairie pour un départ groupé des véhicules en direction du site. Pass sanitaire obligatoire – prévoir un masque si distanciation non respectée - Annulation en cas de pluie

Pour tous renseignements :

Courriel : orangeriecoubert@gmail.com - Tél. 06 12 94 76 22

Nettoyons la nature : **Nettoyons la nature!**

Cette année, la commune réitère l'opération « Nettoyons la nature ». Vous êtes attendus nombreux au service de l'environnement de notre village et de notre planète.

Pour aller plus loin, ensemble, rejoignez-nous pour la nouvelle édition de l'opération le : **Samedi 25 Septembre à 9h15, à la Mairie.**

Merci de vous munir de gilets fluos et de gants.
Un verre de l'amitié sera servi vers 12h.



Diplômés 2021

Vous venez d'obtenir vos diplômes (Bac, BEP, CAP...) la commune tient à vous féliciter.

Vous avez jusqu'au vendredi 17 Décembre 2021 pour vous inscrire en Mairie muni d'un justificatif de votre diplôme (indiquant une éventuelle mention).

Renseignements : au 01 64 06 71 20

Borne textile

La borne textile anciennement placée rue de Constantine, trop mal utilisée à cet emplacement a été déplacée « Allée des Tilleuls » à proximité de la borne collecte de verre.



Fibre optique :

PREPARONS NOUS !



A titre de rappel, le déploiement de la fibre est prévu à compter de l'année prochaine. S'agissant de la création d'un réseau structurant, il est impératif que tous les locaux soient clairement identifiés.

C'est pourquoi afin de prévoir le nombre de prises nécessaires, nous ne saurions que trop vous recommander de mettre à jour et en évidence si besoin vos boîtes aux lettres. Ceci est particulièrement nécessaire pour les maisons anciennes qui comportent parfois plusieurs appartements.

Chemin des Roses en travaux :

Le Département de Seine-et-Marne est propriétaire et gestionnaire du site « Le chemin des roses ». Cet Espace naturel sensible (ENS) s'étend sur 17 kilomètres entre Servon et Yèbles.

Entre octobre et novembre 2021, des travaux seront réalisés afin d'améliorer l'accueil du public et créer des aires pédagogiques.

Revalorisation des Espaces naturels sensibles départementaux

Le Département souhaite améliorer l'accueil du public et renouveler l'expérience des visiteurs des 22 sites naturels ouverts au public sur le territoire. Quatre thématiques sont mises en valeur : nature remarquable, patrimoine et culture, récréative et loisirs sportifs.

Le chemin des roses a été choisi, dans le cadre de cette démarche pour le thème « loisirs sportifs » en lien avec les activités pratiquées sur le site.

Quelles nouveautés sur le chemin des roses ?

Les travaux prévus visent à améliorer le confort de promenade et renouveler l'offre de visite du site au travers des interventions suivantes :

- dépose des panneaux en place et pose de nouveaux panneaux d'accueil,
- pose d'une signalétique directionnelle vers des circuits de randonnées et des points d'intérêts touristiques,
- réorganisation du mobilier et création d'aires pédagogiques avec des panneaux,
- réorganisation des poubelles.



Défibrillateurs :

Staying alive, une application pour sauver des vies et devenir bon samaritain.

D'où vient l'application ?

Gratuite et disponible pour iOS et Android, l'application mobile Staying Alive cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

Par ailleurs, une nouvelle fonctionnalité a vu le jour en 2016 : la possibilité de s'inscrire en tant que Bon Samaritain. Ces citoyens sauveteurs et volontaires gardent la géolocalisation de leur smartphone activée, et peuvent être sollicités pour intervenir sur un arrêt cardiaque à proximité en attendant l'arrivée des secours, que ce soit en allant chercher un défibrillateur ou en commençant à prodiguer un massage cardiaque s'ils sont formés aux gestes qui sauvent.



Seulement 8% des victimes d'arrêts cardiaques en France sont sauvées. Un taux qui est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays dont les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatiques externes (DAE), et la population formée aux gestes qui sauvent*. Le défibrillateur est un appareil qui délivre un choc électrique pour relancer le cœur en cas d'arrêt de celui-ci.

N'importe qui peut utiliser un défibrillateur sur une victime de malaise cardiaque même en n'ayant aucune notion de secourisme ([Décret publié en mai 2007](#)).

**Source : Fédération française de cardiologie*

Staying Alive, l'application mobile pour repérer les défibrillateurs, développée par AEDMAP pour cartographier les défibrillateurs en France et dans le monde. Notre village en compte 7. Les connaissez-vous ? Grâce à l'application Staying Alive, en activant la géolocalisation de votre smartphone, vous pouvez les voir.

En tant que bon samaritain, vous pouvez aussi en ajouter ou confirmer leur présence ou l'accessibilité.

4 sont dans le domaine communal :

- 2 sont en extérieurs : près de notre boulangerie et un près du stade.
- 2 autres sont en intérieur : en mairie et dans la salle des associations.

Les 3 autres sont en intérieur et dans le domaine privé :

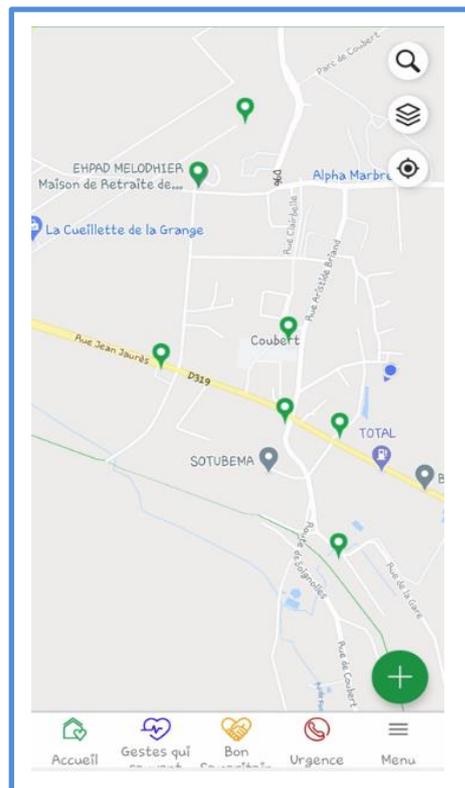
- chez nos docteurs Gervaisot et Souveton
- au sein de la maison de retraite la Mélo d'hier
- dans l'accueil de loisirs

L'application propose également des tutoriels sur les gestes qui sauvent, avec des vidéos, textes et schémas.

En cas de besoin, l'utilisateur peut utiliser le mode "urgence" de l'application, qui lui explique alors les étapes à suivre :

- **Alerter** : appeler les secours en composant le 112 ou le 18
- **Masser** : l'application explique la position et le rythme à adopter pour effectuer le massage cardiaque. Ce geste est complémentaire à l'utilisation d'un défibrillateur.
- **Défibriller** : bien que le défibrillateur donne des consignes très claires, l'application précise où placer les électrodes sur la victime et comment se comporter. L'utilisateur peut utiliser Staying Alive pour connaître la position des DAE à proximité, et envoyer quelqu'un en chercher un.

Pour être formé aux gestes qui sauvent : Et si vous souhaitez devenir secouriste, de nombreuses formations existent, notamment auprès de la Croix Rouge !



Travaux :

Après deux mois de travaux, la première tranche de rénovation de la rue de la Gare arrive à son terme. Il restera à faire la plantation des arbres qui attendront « La Sainte Catherine ».

Les objectifs étaient la sécurisation des piétons, la régulation de la vitesse, l'accès plus aisé à l'usine Sotubema, l'accroissement de l'offre de stationnement, le remplacement d'une canalisation d'eaux usées obsolète et le remplacement du dispositif d'éclairage public vétuste et énergivore.

La seconde partie débutera dès le début de l'année prochaine.

Merci aux riverains compréhensifs et patients.



AVANT



APRES



Don:

Monsieur Lucien ELICES DIEZ, habitant de la commune depuis de nombreuses années, a fait le don d'un motoculteur flambant neuf à la commune. Un grand merci à notre administré pour cette générosité !

A vos agendas :



✓ Jeudi 2 Septembre

Rentrée des classes - 8h30

Garderie - 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h

✓ Samedi 4 Septembre

Forum des associations - de 10 h à 15h

Cour de la Mairie

✓ Samedi 18 et Dimanche 19 Septembre

Journées Européennes du Patrimoine – 14h45

Parking de la Mairie

✓ Samedi 25 Septembre

Nettoyons la Nature – 9h15

Parking de la Mairie

Rentrée scolaire :



**Jeudi 2
Septembre
8h30**

Le parking de la mairie étant restreint, merci de privilégier la desserte piétonne

